CÉRÉMONIE, INSTITUTION

Annulation des voeux à la population

Chaque année, les vœux à la population rassemblent plusieurs centaines de Guérandaises et de Guérandais autour du Maire et des élus de la Ville de Guérande.

Publié le 07 décembre 2021

Moment privilégié de la vie municipale, pour faire le bilan de l'année écoulée et pour présenter les actions à venir, cette annulation est nécessaire en raison de la recrudescence de la Covid-19 et de l'émergence du nouveau variant « Omicron ».

Ils étaient initialement prévus les 4, 5 et 6 janvier dans les villages de Saillé, Clis et La Madeleine et le 10 janvier pour l'ensemble de la commune.

Monsieur Nicolas Criaud, Maire de Guérande : « *Il n'est pas concevable de maintenir les vœux à la population dans un contexte sanitaire dégradé alors qu'un grand nombre de nos concitoyens n'ont pas encore eu accès à la troisième dose de vaccin recommandée. Cette annulation est un crève-cœur mais elle est nécessaire: le rôle d'un Maire est avant tout de veiller à la sécurité des habitants. Cette cérémonie sera remplacée par une vidéo que j'adresserai aux Guérandaises et aux Guérandais le 1er janvier 2022. Une annonce surprise sera prévue à cette occasion!* ».

La cérémonie de remise des médailles de la Ville sera quant à elle maintenue dans un cadre restreint pour récompenser les actions sportives, culturelles ou solidaires remarquables.

Plus d'information :

Cabinet du maire

7 place du Marché au Bois

44 350 Guérande

02 40 15 60 40